

**Objet : Informations pour les associations loi 1901**

Madame, Monsieur,

veuillez trouver ci-joint:

- **le compte-rendu des réunions publiques à destination des associations** qui vous donnera des informations sur:

- le site Internet consacré aux associations sur le portail [www.sud-gresivaudan.org](http://www.sud-gresivaudan.org)
- l'événementiel culturel en coopération avec le Sénégal prévu pour 2008

- **une fiche d'informations à remplir et à nous retourner avant le 15 février 2007**, afin de vous enregistrer dans l'annuaire et nous faire part de votre envie de créer un mini-site.

**Ce formulaire est également disponible dès aujourd'hui sur [www.sud-gresivaudan.org](http://www.sud-gresivaudan.org)**

Nous contacterons les associations souhaitant un mini-site, au mois de Mars pour leur communiquer une date de rendez-vous pour signer la charte de bon usage. Des formations à l'outil de mise à jour des pages WEB leur seront également proposées.

La date prévisionnelle de mise en ligne du site associations est prévue **pour mai 2007**.

Par ailleurs, **nous sommes à la recherche de photos numériques de vos activités**, afin de les mettre en ligne pour illustrer le site Internet. **N'hésitez donc pas à nous en faire parvenir par mail ou sur CD**. Nous vous en remercions par avance.

Nous restons à votre entière disposition pour toutes informations complémentaires,

Sylvie SACHDEVA  
Chargée de mission Culture et vie associative

Bérangère COHEN  
Chargée de mission TIC

## Compte Rendu des réunions publiques pour les associations des Communautés de Communes Pays de St Marcellin, de Vinay et de la Bourne à l'Isère

Des réunions publiques en direction des associations se sont tenues les 7, 14 et 21 novembre dernier sur les trois Communautés de Communes du Pays du Sud-Grésivaudan : Pays de St Marcellin, Vinay et de la Bourne à l'Isère.

Elles étaient présidées par **Georges PELLETIER** (Vice-Président du Syndicat Mixte en charge des associations), accompagné par les élus à la vie associative, **Jean-Claude PAMELLARD pour St Marcellin** et **André ROMÉY pour la Bourne à l'Isère**.

**Pierre BLUNAT**, Président de la commission TIC était présent à Vinay.

**Bérangère COHEN** (chargée de mission Technologie de l'Information et de la Communication) et **Sylvie SACHDEVA** (Chargée de mission Culture et Patrimoine) ont animé les réunions.

**L'objectif** de ces rencontres était de présenter aux associations loi 1901 la démarche Pays du Sud-Grésivaudan et plus particulièrement deux projets portés par le Syndicat Mixte Pays du Sud-Grésivaudan les concernant :

- le site consacré aux associations sur le portail Internet [www.sud-gresivaudan.org](http://www.sud-gresivaudan.org)
- le projet d'événementiel culturel en coopération avec le Sénégal

### I. La démarche Pays du Sud-Grésivaudan

Le Pays du Sud-Grésivaudan fédère 3 Communautés de Communes (Pays de St Marcellin, de Vinay et de la Bourne à l'Isère), soit 43 communes. Son identité s'est concrétisée par la création du **Comité pour le Développement du Sud-Grésivaudan (CDSG) en 1994** et la mise en place du Contrat Global de Développement, signé avec le Conseil Général et le Conseil Régional pour la période 1999 -2004.

**En 2003** les élus du CDSG, en lien avec leurs partenaires impulsent le lancement de la démarche Pays.

**A l'automne 2004, la Charte de Développement Durable du Pays du Sud-Grésivaudan est signée. Un an plus tard, le Contrat de Développement de Pays de Région Rhône-Alpes (CDPRA) est adopté pour la période 2006-2011.** Ce CDPRA est **porté par le Syndicat Mixte du Pays du Sud-Grésivaudan** succédant au CDSG, et développé autour d'un programme d'actions d'une durée de 5 ans relatif au développement économique, touristique, agricole, technologie de l'information et de la communication, et culturel/ patrimonial du territoire.

**L'équipe du Syndicat Mixte** est présidé par Robert PINET, et constituée d'un directeur (Laurent GUILLY), 6 chargés de mission thématique, et deux secrétaires.

#### Comment contacter le Syndicat Mixte Pays du Sud-Grésivaudan?

Maison de l'Economie, 7 rue du Colombier, 38160 St Marcellin

Tel. : 04.76.38.67.20

Fax : 04.76.38.12.55

Mail : [pays@sud-gresivaudan.org](mailto:pays@sud-gresivaudan.org)

Mail Bérangère COHEN: [bcohen@sud-gresivaudan.org](mailto:bcohen@sud-gresivaudan.org)

Mail Sylvie SACHDEVA: [ssachdeva@sud-gresivaudan.org](mailto:ssachdeva@sud-gresivaudan.org)

## II. Présentation du site « Association » du portail [www.sud-gresivaudan.org](http://www.sud-gresivaudan.org)

### → Historique

Le syndicat mixte Pays Sud-Grésivaudan porte un projet de développement des usages, des services et de l'accès à l'Internet qui bénéficie du soutien de la Région Rhône Alpes et de l'Union Européenne dans le cadre du Programme Régional d'Actions Innovatrices (PRAI). Une commission TIC, présidée par Mr Blunat, associant des représentants des différentes commissions thématiques du syndicat mixte et

Les objectifs principaux sont les suivants :

- créer un portail territorial généraliste sur Internet, visant à promouvoir le territoire dans sa globalité et à proposer des informations et services accessibles à tous, et en tout point du territoire (plaine et montagne),
- rendre accessible un maximum d'informations, de démarches et de services depuis Internet,
- favoriser la mise en réseau des acteurs de plaine et de montagne par des outils métiers communs,
- développer l'usage des TIC en zone de montagne en facilitant l'accès au réseau Internet et en organisant des actions d'appropriation et de formation

Dans ce cadre, un site consacré aux associations loi 1901 est en cours de développement. Bérangère Cohen assure la mise en place générale du projet et Sylvie Sachdeva assurera l'animation du site « associations ».

Un site « Patrimoine » est également en cours. Les associations patrimoniales peuvent donc figurer sur les deux sites si elles le souhaitent.

### → Les rubriques du site « Associations »

Le tableau ci-dessous récapitule les différentes rubriques du site, ainsi que les personnes qui en auront la charge. D'autres rubriques pourront être développées au fur et à mesure que des besoins apparaîtront.

Type de rubriques	Contenu	Qui en aura la charge?
Coordination globale du site		Sylvie SACHDEVA
Annuaire des associations sur l'ensemble du Pays Sud-Grésivaudan	Toutes les associations qui donneront leur accord seront présentes sur le site avec une fiche d'identité comprenant le nom de l'association, ses activités, ses coordonnées... (cf fiche jointe).	
Actualités, zoom sur une action	Cet espace mettra en valeur certaines actions menées par les associations	
Documents, ressources pour les associations (liens...)....	Cette rubrique donnera accès à des informations pouvant aider les associations dans leur gestion, formation etc...Les associations pourront également mettre en ligne des documents pouvant intéressés d'autres personnes.	
Création de nouvelles rubriques	Au fur et à mesure des besoins, des rubriques pourront être créées	
Mini – site avec des pages web	Chaque association le souhaitant pourra disposer d'un espace lui permettant de mettre en ligne son agenda et de créer des pages web pour parler de ses activités	Chaque association qui en aura fait la demande, pourra gérer ses propres pages web sur son mini-site et saisir ses manifestations dans son agenda
Agenda des manifestations proposées par les associations	Il s'agira de l'ensemble des manifestations qui seront saisies par les associations sur les mini-sites	

## → Les Mini-sites

### x Qu'est ce que un mini-site?

Il s'agit d'un **outil mis gratuitement à la disposition des associations loi 1901** qui le souhaitent, afin de leur permettre d'avoir leurs propres pages web auto-gérées. Elles pourront ainsi présenter leurs activités, communiquer avec leurs membres et diffuser des informations sur leur manifestations...

### x Procédure de mise en place des mini-sites:

Les associations souhaitant disposer de cet outil devront en faire la **demande écrite auprès du Syndicat Mixte, en donnant leur numéro d'enregistrement auprès de la préfecture (cf fiche ci-jointe) puis en signant la charte de bon usage qui responsabilise le président vis à vis du contenu qui sera sur le site.**

Enfin, une fois cette charte signée, le Syndicat Mixte adressera au Président de l'association **un login et un mot de passe**, qui lui donnera accès aux pages du mini-sites. A sa charge de les communiquer à d'autres membres de l'association si ce n'est pas lui directement qui s'occupera de la gestion des pages web.

**Le Syndicat Mixte se réserve le droit de fermer tout mini-site qui ne respecterait pas les règles inscrites dans la charte d'utilisation.**

### IMPORTANT

Avoir un mini-site sous entend prévoir du temps pour le mettre à jour et le faire vivre régulièrement, afin que le portail global du Sud-Grésivaudan reste attractif pour ses visiteurs.

#### Calendrier récapitulatif

- **15 février 2007** : Retour des formulaires pour être présent dans l'annuaire
- **Mars 2007** : Signature des chartes et formations pour la gestion des mini-site
- **Mai 2007** : Mise en ligne du site

### III. L'événementiel culturel : Un échange interculturel entre le Sud-Grésivaudan et le Sénégal

Le Contrat de Pays Sud-Grésivaudan prévoit un projet de développement culturel pour le territoire.

**Une des principales actions est la mise en place d'un événementiel culturel à l'échelle du territoire Sud-Grésivaudan, avec comme objectifs principaux de :**

- fédérer les acteurs culturels locaux et associer des partenaires d'autres domaines
- renforcer l'identité et la notoriété du territoire
- tisser des liens avec des partenaires régionaux, nationaux et internationaux

**La première édition de ce projet est prévue pour 2008.**

Le Pays du Sud-Grésivaudan souhaite développer un **événementiel artistique et culturel invitant au « Voyage » et à la « Rencontre »** et s'inscrire ainsi dans une démarche d'ouverture et de découverte de cultures différentes, dans un monde où la peur de l'autre contamine de plus en plus les citoyens.

**Des liens forts ont déjà été tissés entre le Sénégal et certaines communes du Sud-Grésivaudan (LETP Bellevue de St Marcellin, le Musée de l'eau, la Halle de Pont en Royans...)** ainsi qu'avec d'autres territoires isérois, dans le cadre d'actions menées ces dernières années dans divers champs de l'aide au développement.

Ces liens ont été favorisés notamment grâce la **convention signée entre le Conseil Général de l'Isère et la région de Tambacounda** en 2002.

**Le terrain d'échange entre le Sénégal et le Pays du Sud-Grésivaudan est donc plus que favorable** et ce projet est l'occasion de renforcer l'axe d'échange artistique et culturel entre des opérateurs français et sénégalais, de lui donner une meilleure visibilité, ainsi que de relancer d'autres actions de coopération.

Ce projet reposera avant tout sur un **partenariat entre des équipes artistiques, des opérateurs culturels, des associations et des habitants des deux pays pour la mise en place de résidences d'artistes**. Il s'agira également de pouvoir **associer d'autres pans de la société, tels que l'éducation, les technologies de l'information et de la communication, l'agriculture, l'artisanat, l'écologie....**sur ce même principe partenarial.

Théoriquement, les résidences d'artistes et des actions diverses en lien avec le Sénégal se mettront en place sur le territoire à compter de janvier 2008. Un festival sur 2 jours (à préciser) pourra se mettre en place sur l'été 2008 afin de valoriser l'ensemble des actions qui auront été menées dans ce cadre, tant artistique et culturelles que d'autres domaines.

**L'ensemble des associations sont donc invitées à participer au projet et à réfléchir à des idées d'actions qu'elles souhaiteraient développer afin d'intégrer ce projet concernant l'ensemble du territoire.  
La réussite de cet événementiel dépendra avant tout de la mobilisation des acteurs de terrain.**